

## Compte-Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 01 décembre 2016

**Etaient présents** : Mmes Sabrina CHAPUIS et Chantal PIZARD, MM. Frédéric BREGAND Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI, GEY Nicolas

**Absent excusée** : Mme MARTIN Françoise donne pouvoir à PIZARD Chantal

Début de la séance à 20H36

**Secrétaire** : M. BREGAND Frédéric

### A) Discussion de la RIFSEEP :

Présentation par M. le Maire de ce nouveau dispositif. Après discussion avec l'ensemble des conseillers, il est convenu d'attribuer le même montant à la secrétaire de mairie (Mme PASTEUR) et à l'employé communal (M. MAY) soit :

- une part fixe annuelle de 747,20 € et une part variable annuelle de 186,80 € suite à un entretien individuel.

Adoptée à l'unanimité.

### B) Les nouveaux statuts de la CCJN et de ses prises de compétences :

Présentation par M. le Maire de ces nouveaux statuts et des compétences prises par la CCJN suite à la réforme de la loi NOTRE.

Après discussion entre les différents élus, le vote donne le résultat suivant :

Pour : 3

Contre : 2

Abstention : 6

### C) Projet de parc éolien (sur les communes de SERMANGE, GENDREY et SALIGNEY) au sein de la CCJN.

Présentation par M. le Maire de ce projet.

Discussion entre les élus mais pas de vote pour le moment sur ce projet parce que l'enquête publique est en cours actuellement. Nous déciderons après les recommandations du commissaire enquêteur.

### D) Bilan référendum local sur la chicane de la rue du baccu

Le résultat de ce référendum est caduc parce que la participation a été inférieure à 50 %.

Suite à une discussion animée entre les élus présents, il est proposé deux lieux d'installation d'une chicane :

1 : Soit rue du baccu à l'emplacement prévu initialement

2 : Soit rue de l'église (entre la rue des maréchaux et la fontaine)

Le vote donne le résultat suivant :

Proposition N°1 : Pour : 1

Contre : 8

Abstention : 2

Proposition N° 2 : Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 3

La deuxième proposition est adoptée et le cabinet d'étude VERDI sera chargé de la définir concrètement puis de la faire valider par les services de secours (prévoir l'accessibilité des camions de pompiers type grande échelle)

### E) Point sur les travaux de voirie

- Finition des petits travaux par l'entreprise Roger Martin durant le mois de décembre 2016

- Pose d'un coussin berlinois rue des chênes à cinq cens

**- La pose de l'enrobé bi-couches se fera au printemps 2017 car les températures extérieures sont trop froides actuellement (Il faut être au-dessus de 15 ° Celsius).** Cela concerne l'impasse de la cure, de la fontaine et la place de la mairie.

F) Prix des affouages 2016/2017.

Présentation par le premier adjoint des tarifs :

Pour la campagne 2016-2017, il est proposé de rester à 5 € le stère pour le bois à façonner et de passer à 28,50 € le stère pour le bois façonné par le bûcheron (M. LABOUREY).

Il y a 42 inscrits pour le bois à façonner et 20 inscrits pour le bois façonné par le bûcheron.

Proposition votée à l'unanimité.

Pour cette année, les ventes de bois faites par l'ONF ont rapporté à la commune environ 23850 €.

G) Vente de terrain communal à M. NAVARRO.

Présentation par M. le Maire de la demande de M. NAVARRO d'acquérir une parcelle de terrain d'environ 140 m<sup>2</sup> entre l'impasse des demoiselles et sa propriété.

Le conseil municipal est d'accord pour la vente de cette parcelle au prix de 15 € le m<sup>2</sup> et le propriétaire prend à sa charge tous les frais inhérents à cette transaction (frais de notaire, de géomètre, ...).

Proposition votée à l'unanimité.

H) Information sur le haut-débit

Présentation par M. le Maire de ce dossier porté par la CCJN, le département du JURA et l'entité qui regroupe les 3 départements suivants : 21, 39 et 71.

La proposition qui est faite à ce jour est d'apporter le haut débit à travers un câble en fibre optique à l'entrée de la commune pour un coup d'environ 32 813 € pour la commune et 16 407€ pour la CCJN. Les travaux seraient engagés à partir de 2018.

Les élus sont pour le développement du haut débit en milieu rural, mais le raccordement de ce boîtier aux usagers de la commune n'a pas été chiffré pour le moment. Après échange entre les élus, aucun vote n'a eu lieu par manque d'information sur le cout total de cette opération. Des informations complémentaires vont être demandées.

I) Vote des subventions :

Courrier reçu suite à l'AG de l'atelier créatif : demande accordée à l'unanimité pour 150 €

Courrier reçu suite à l'AG de l'Association de Défense de l'école : demande refusée à l'unanimité suite à un versement trop important en 2014. Elle sera éligible l'année prochaine.

Courrier reçu du comité des fêtes : demande accordée à l'unanimité pour le même montant que l'année dernière soit 1 550€.

J) Bail de chasse 2016

Après discussion entre les différents élus, la proposition d'augmenter le droit du bail de chasse de 5 % par rapport à l'année dernière soit un montant de 1021.12 €(soit 972.50\*5%) est soumise au vote : 10 Pour et 1 Abstention.

K) Courriers reçus

-Lettre de l'ONF suite à occupation du domaine public sans autorisation concernant un dépôt de grumes de bois vers la parcelle 26. Rappel à l'ordre et amende si nécessaire. L'exploitant a retiré les grumes.

-Lettre de M. BONDENET : à envoyer un courrier au préfet suite à prolifération de chat errant dans sa propriété. Une solution a été apportée par le Conseil Municipal à M BONDENET.

-Lettre pour occupation du domaine public pour ouverture d'un commerce itinérant de type restauration rapide (vente de pizza au feu de bois) une fois par mois (le jour serait le mardi ou le jeudi, le soir à partir de 17h ou 17h30 et jusqu'à 21h ou 21h30).

Après échange entre les élus, ceux-ci sont d'accord sur le principe et l'emplacement choisi serait la place de la mairie (le commerçant devra prévoir un groupe électrogène).

#### L) CCAS :

Bilan fait par Mme CHAPUIS Sabrina :

Satisfaction de tous les participants pour le repas et le service lors du repas du 11 novembre 2016.

Un mail de remerciement a été adressé au traiteur.

Les colis de Noël seront distribués par les membres du CCAS (Mmes PIZARD, CHAPUIS ET BREGAND et M. ROY) à partir du 19 décembre et jusqu'au 23 décembre 2016 pour les personnes habitants la commune de plus de 70 ans.

Un ultime Thé Dansant sera organisé par le CCAS le dimanche 19 Mars 2017 à la salle des fêtes de la commune de 14h à 19h. PENSEZ-Y dès maintenant !

#### M) Commission patrimoine.

Bilan fait par Mme CHAPUIS Sabrina :

- Abribus : les 2 ont été peints par l'amicale des jeunes, l'employé communal, et Mme CHAPUIS. Deux adolescents de l'amicale des jeunes Victor PARRENIN et Rémi DORDOR ont réalisés la fresque représentant une tête de cerf. Merci pour cette belle réalisation.

- Aménagement du terrain autour de la STEP : La terre a été étendue par l'entreprise Guillot TP, le gazon semé par l'entreprise Berlingard et les arbres plantés par l'employé communal. Le dessus de la STEP a été recouvert d'un mélange adéquat pour permettre la plantation de plantes vivaces et persistantes. A ce jour il manque des plantes (erreur de calcul du pépiniériste). Ce travail a été effectué par l'employé communal.

- L'allée pavée qui conduit à l'école a été refaite par l'employé communal avec l'aide de Mrs BRUN et FREY.

Nous remercions également M GOUSSET pour l'utilisation de sa mini pelle pour creuser tranchées et trous.

Demande de devis à la société SADT pour la pose de filet derrière le terrain multisport pour bloquer les ballons. Actuellement ils vont fréquemment dans le jardin de M. et Mme PLUMET. Les filets sont en commande.

- Aménagement de la place de la mairie et du monument aux morts :

Discussion en cours pour finaliser ce projet dont le but est :

- permettre la création de places de parking bien définies.
- ne pas dénaturer la place actuelle en ne coupant que 2 arbres (les plus proches de la mairie)
- ne pas engager des dépenses trop importantes pour la collectivité.

#### N) Questions diverses :

- Salle des fêtes par Mme PIZARD :

Entretien du lave-vaisselle parce qu'il ne fonctionne plus correctement (traces blanches après rinçage)

Un devis a été proposé pour la somme d'environ 600 €

Prévoir le changement de la porte d'accès à la cuisine depuis l'extérieur pour la mise en conformité incendie (plusieurs devis seront demandés).

- Problèmes avec la facturation d'eau par Mme CHAPUIS :

Certaines personnes ont relevés des erreurs de facturation au niveau du coût et un envoi trop rapproché entre l'acompte normalement du premier semestre et la facture définitive de fin d'année. Il sera demandé à la secrétaire de bien contrôler les montants demandés avant facturation. Il serait souhaitable que l'acompte demandé soit envoyé courant avril - mai.

Pas de questions de la part du public présent.

La séance est levée à 23h35.

